

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL**



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **18/10/2018 12h00**

Observations: **Jeudi 18 octobre**  
**En cours**

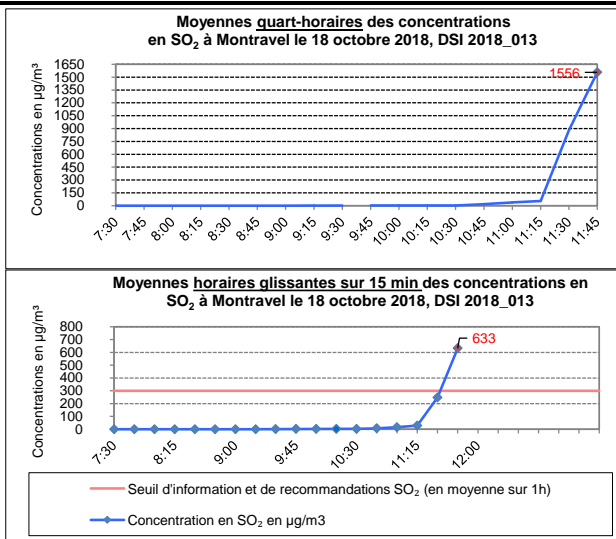
**Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange**

Dans le secteur de Montravel, des concentrations très fortes en dioxyde de soufre d'origine industrielle ont été mesurées jeudi 18 octobre à partir de 11h30.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]) a été dépassé à 11h45, avec une valeur de 633 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 10h45 à 11h45).

La valeur limite horaire, fixée à 350 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une heure, a également été dépassée.

<b>Zones concernées</b>	Montravel - quartier situé à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	633 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 10h45 à 11h45
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	1 h
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	302 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 9h30 à 10h30
<b>Moyenne journalière</b>	/



**Conditions météorologiques et circonstances :**

D'après les données de Météo France, les vents faibles (de 8 à 11 kts) de secteurs ouest à ouest/sud-ouest sont enregistrés depuis le début de la matinée sur l'agglomération de Nouméa.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données fournies par l'industriel, le basculement en fioul TBTS au niveau de la centrale thermique de Doniambo a été fait le 18 octobre 2018 à 11h43.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

**Le SO<sub>2</sub> en bref:**

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure